



Préparez votre avenir à Pétré

CAPa Métiers de l'Agriculture option Productions Horticoles

Objectifs et débouchés

Ce CAPa forme jusqu'à ce jour des ouvriers qualifiés capables d'assurer les travaux d'horticulture courants : préparation et entretien des sols et des cultures, surveillance de la croissance des végétaux, application des fertilisants et traitements nécessaires, récolte et conditionnement des produits. En fonction de la spécialité choisie, ils exercent chez un pépiniériste, un maraîcher, un horticulteur ou un arboriculteur.

Le titulaire de la spécialité productions florales et légumières peut travailler chez un maraîcher, en culture de légumes, ou chez un horticulteur, en production de fleurs et plantes en pot. Ce professionnel maîtrise les cultures de pleine terre et hors-sol et connaît les techniques de protection des végétaux contre les parasites, le gel, le vent et la chaleur. Il intervient tout au long de la croissance des jeunes plants. Il les observe, assure leur entretien et veille à leur acclimatation. Enfin, il participe à la récolte et au conditionnement des produits.

Admission

Vous êtes actuellement en 3ème, le collège vous remettra un dossier d'orientation à compléter (vœux provisoires au 2ème trimestre, vœux définitifs au 3ème trimestre). Le dossier sera étudié en commission académique fin juin.

La pré-affectation

Les jeunes confortés dans ce choix d'orientation (visite du lycée, mini-stage, journée portes ouvertes, forum des métiers, etc...), peuvent participer à la pré-affectation.

Dans ce cas, le collège doit être informé, en avril, du premier vœu d'orientation de votre enfant.

Courant avril, le collège d'origine effectue une demande de pré-affectation souhaitée sur internet. Une commission de pré-affectation se réunira et les familles seront avisées du résultat par l'Inspection Académique de la Vendée fin mai.

Tous les élèves pré-affectés seront alors reçus au Lycée de Pétré début juin.

L'Affectation

Une commission départementale académique d'affectation se réunira fin juin pour recueillir les vœux confirmés pour les pré affectés et les nouveaux vœux pour les non pré affectés. L'inspection académique de la Vendée confirmera les résultats aux familles à l'issue de la commission.

Nos spécificités

Les modules d'Initiatives Professionnelle (MIP) à l'appréciation de l'établissement, pourraient s'orienter vers des champs de compétences dépassant la stricte spécialité « Productions horticoles », dans le cadre de la transition agro-écologique tels que :

MIP Aménagement de l'espace.



Organisation de la formation

62% d'enseignement professionnel et un examen obtenu pour 62% des coefficients par des épreuves réalisées dans le cadre du contrôle continu en cours de formation.

Nous laissons aux élèves la possibilité d'organiser avec l'équipe pédagogique un voyage d'études en France ou à l'étranger.

